

BIOGLOBE

MODE D'EMPLOI DE BASE

1- Vous devez fournir chaque jour à votre biosphère de la lumière naturelle ou artificielle pour permettre le bon déroulement des processus vitaux. Néon, lumières fluorescentes, ampoules normales ou mieux encore lampes BioGlobe (pouvant être achetées auprès des détaillants dans le Royaume Uni qui vendent nos produits, ou directement chez www.beachworld.it) sont parfaits. Les lumières ne doivent toutefois pas chauffer la sphère. Il n'existe pas de formule scientifique pour établir l'exacte quantité de lumière quotidienne permettant de maintenir la biosphère en bonne santé. Si votre maison est très sombre, nous vous conseillons de cinq à six heures de lumière artificielle par jour. Si votre maison est très lumineuse alors, très probablement, la Biosphère disposera de toute la lumière nécessaire. Il faut savoir que les crevettes sont très rouges/oranges, et restent au repos sur le corail, marchent sur les rochers ou nagent lentement en rond, tout ce que vous pourrez faire sera donc parfait !

2- N'exposez JAMAIS votre biosphère à la lumière directe du soleil. Placez votre biosphère sur un rebord de fenêtre à condition qu'il n'y ait pas de lumière solaire directe.

3- Le premier mois, contrôlez quotidiennement votre biosphère. Vérifiez si la couleur des crevettes qui doit être orange/rouge, et si elles sont tranquilles. Elles doivent être au repos sur les rochers ou sur le corail. Si vos crevettes sont presque transparents et si elles se promènent dans la biosphère, ceci indique très probablement qu'elles ont trop, ou pas assez, de lumière. Pour résoudre le problème, placez la biosphère dans une autre pièce de votre maison jusqu'à ce que vous trouviez le lieu le mieux adapté à leur épanouissement.

4- Si vous vous servez de lumière artificielle pour maintenir votre BioGlobe, et si vous devez vous absenter plus de deux jours, confiez-la à un ami ou utilisez une lumière à temps.

5- En été, placez votre BioGlobe dans une zone à température contrôlée, entre 13° et 27° C. En cas de conditions extrêmes disposez votre biosphère dans un récipient contenant de l'eau de manière à la refroidir. Vous pouvez également téléphoner au Service Clients BioGlobe pour plus de conseils, en composant le:

0039 0182 559 495 et/ou e-mail : info@beachworld.it

NE JAMAIS :

- exposer BioGlobe aux rayons UV ou alogene.
- secouer BioGlobe
- placer BioGlobe en plein air
- placer BioGlobe dans une pièce où la température est supérieure à 27° ou inférieure à 13° C.

Light Exposure

Bulb	Distance	Neon	Distance
40 Watt	15 cm	Up to 30 Watt	40 cm
60 Watt	25 cm	More than 30 Watt	65 cm
100 Watt	30 cm		

Sunlight Lamp GLOBUS

Distance between 5 and 10 cm

INSTRUCTIONS POUR UN BON ENTRETIEN

Comment installer la BioGlobe.

PHASE 1 : Dès que vous êtes en possession de la BioGlobe, sortez-la immédiatement de sa boîte. Contrôler si la BioGlobe est placée du bon côté, vers le haut. Secouer doucement la BioGlobe pour libérer les crevettes qui pourraient être restées bloquées sous le sable pendant le transport.

PHASE 2 : Examinez votre BioGlobe après l'avoir extrait de sa boîte. Le premier jour, voire même le deuxième jour, elle pourrait être légèrement opaque. Tout rentrera rapidement dans l'ordre et limpidité.

PHASE 3 : Disposez la BioGlobe dans une pièce suffisamment lumineuse. Ne placez jamais la BioGlobe à la lumière directe du soleil. La température de la pièce doit être comprise entre 13° et 27° C.

PHASE 4 : Observez soigneusement la BioGlobe durant le premier mois pour être sûr que l'endroit lui convient. L'éclairage est le facteur primordial, jusqu'à ce que la température reste comprise entre les valeurs gamma spécifiées dans la phase 3. BioGlobe prospérera tout

aussi bien avec la lumière naturelle qu'avec la lumière artificielle. S'il y a trop de lumière, les algues prolifèrent sur la vitre (les crevettes aiment ça !). A tout moment, vous pouvez changer la position de votre BioGlobe, contrôlez-la chaque jour pendant plusieurs semaines de manière à vous assurer du bon emplacement et du correct développement.

PHASE 5 : Remplissez le formulaire d'enregistrement dans les 30 jours de l'achat, et expédiez la preuve d'achat ci-jointe à l'adresse ci-dessous.

RÉSOLUTION DES PROBLÈMES:

Algues sur la vitre. Une petite quantité d'algues sur la vitre est positif puisque cela indique que le BioGlobe reçoit un éclairage abondant, toutefois il arrive qu'on ne peu plus le voir, alors placez le BioGlobe dans un endroit où il reçoit un peu moins de lumière. Souvent les algues disparaissent pendant une période qui varie de quelques jours à deux semaines. S'elle est très têtue et ne recède pas dans sa nouvelle location, après deux semaines placez-le dans un endroit encore plus sombre. Veuillez contrôler votre BioGlobe régulièrement chaque fois que vous le déplacez. Une fois que l'algue a disparue, vous devrez probablement le placer à nouveau dans un endroit avec des niveaux d'éclairage légèrement plus hauts.

Eau laiteuse. C'est un signal qu'il y a des bactéries dans l'eau. Si cela arrive il faut placer le BioGlobe dans un endroit bien éclairé pendant quelques jours jusqu'à quand l'eau s'éclaircit (mais pas directement au soleil). La floraison peut être un signal qu' une crevette est morte.

Crevette morte. Après quelques années les crevettes mourront de causes naturelles. Si vous voyez plusieurs crevettes mortes à l'intérieur de votre BioGlobe parfois dans la première semaine après avoir reçu votre BioGlobe, cela pourrait indiquer qu'il y a eu un problème pendant le transport. Si une crevette meurt et le BioGlobe est clair comme le jour, il n'y a pas d'algue sur la vitre ou sur aucune des coquilles dans la sable, alors vous devrez probablement donner au BioGlobe un peu plus d'éclairage. Ne secouez jamais le BioGlobe car cela pourrait faire du mal aux crevettes et même les tuer.

Avez vous des questions à poser? Vous êtes priés de nous contacter par e-mail à info@beachworld.it ,ou bien de nous téléphoner au N° 0039 0182 559 495

GARANTIE/ BON DE REMPLACEMENT

Si la plupart de vos crevettes meurent dans l'année suivante l'achat (cas bien improbable), vous pourrez restituer le produit, à condition bien entendu qu'il n'ait pas subi de modifications et que toutes les instructions d'entretien de votre BioGlobe aient été respectées. VOUS DEVEZ expédier le formulaire de garantie de la BioGlobe afin que toutes les réclamations éventuelles soient valables.

Votre BioGlobe sera remplacée grâce au formulaire de remplacement fourni au client; avant de restituer le produit mort, veuillez contacter le numéro suivant pour vérifier la méthode de remplacement, en composant le 0039 0182 559495. (le possesseur de la BioGlobe devra régler par chèque, ou en liquide, ou par carte de crédit en indiquant le numéro, la somme de 49 pour les frais d'expédition et d'emballage de protection spécial).

Si le client ne suit pas correctement les instructions jointes à la BioGlobe, cette garantie, dans sa totalité ou en partie, ne sera pas valable. Pour davantage d'informations sur comment restituer la BioGlobe, et/ou pour toute question/information technique, nous vous prions de ne pas hésiter à contacter par fax en composant le +39 0182 559482, ou par e-mail à info@beachworld.it

Les frais de transport sont à la charge du client.

Cette garantie se limite au remplacement d'une BioGlobe, et elle ne couvre pas des dommages accidentels et/ou dérivés, les dommages aux personnes, pertes ou dommages provoqué par une mauvaise utilisation de la BioGlobe par le client ou par une autre personne.

CE PRODUIT EST UN PRODUIT DIDACTIQUE. IL NE CONVIENT PAS A DES ENFANTS DE MOINS DE SIX ANS. IL DOIT ETRE TRAITE AVEC SOIN.

EXTENSION DE LA GARANTIE

Tous nos produits BioGlobe sont garantis une année. Si vous désirez prolonger la garantie à deux ans, suivez les indications ci-dessous :

Extension de la garantie pour WG4, WG5, WTB5, W5 et EG5 : remplissez le formulaire ci-joint "Formulaire d'extension de la garantie" et expédiez-le, accompagné d'un chèque de 49 EUROS et du formulaire d'enregistrement. Extension de la garantie pour WG6, WG8, WG10 et EG9 : remplissez le formulaire ci-joint "Formulaire d'extension de la garantie" et expédiez-le, accompagné d'un chèque de 69 EUROS et du formulaire d'enregistrement.

Nous vous prions de faire vos chèques au nom de : Globus International srl.